Plus de droits pour les apprenti·e·s !

JEUNES POP

Pétition adressée au Grand Conseil fribourgeois

Pendant l'apprentissage, de nombreux·ses apprenti·e·s sont confronté·e·s au stress. Les heures supplémentaires, le travail en dehors de l'apprentissage, les bas salaires et le manque d'estime font partie de leur vie quotidienne. De même, le harcèlement sexuel et le mobbing ne sont pas rares dans les lieux de formation. C'est un scandale ! Tout·e·s les travailleuses et travailleurs ont droit à de bonnes conditions de travail, y compris les apprenti·e·s et formateur·trice·s. L'apprentissage a pour but de former et de préparer à la vie professionnelle ultérieure. Il est donc nécessaire que le droit à une bonne éducation soit protégé et que les apprenti·e·s soient encouragé·e·s à se défendre contre des mauvaises conditions de travail. Nous exigeons donc :

- Des contrôles réguliers et non annoncés des lieux d'apprentissages par le Canton et les syndicats afin de garantir le bien-être et les droits des apprenti·e·s et des conséquences en cas de non respect de ceux-ci dans le but de responsabiliser les entreprises.
- Une meilleure éducation de base obligatoire avec la participation des syndicats pendant l'apprentissage, durant laquelle les apprenti·e·s sont informé·e·s de leurs droits et de l'importance des syndicats dans la défense et l'amélioration de leurs droits.

Toute personne capable de discernement peut signer une pétition, quels que soient son âge, son lieu de résidence, sa nationalité ou son statut de résident.

NOM ET PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE	E-Mail / Insta*

**Contact pour recevoir des informations des Jeunes POP*

Plus d'information : jeunespop.ch

Contact : fribourg@jeunespop.ch

Cette pétition est à envoyer d'ici le 15 octobre 2020 à Jeunes POP, Inès Marthaler, Guillaume Techterman 8, 1700 Fribourg